



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)
Direction générale de l'Énergie



L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 12/03/2024 **Date d'émission du rapport:** 12/03/2024
Rapport N°: 0349-240312-02

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BTV

Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem

T: 04 253 19 72 E: liege-btv@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0349

Identification des tiers:

Cliant: STREEL ELEC

Adresse: RUE DE LIEGE 57, 4340 OTHEE

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: HENROTTIN

Adresse: RUE JULIEN-D'ANDRIMONT 7/015, 4000 LIEGE

Responsable des travaux: STREEL ELEC

Adresse: RUE DE LIEGE 57,4340 OTHEE

Numéro de TVA: 0456363422

Identification de l'installation électrique:

Nom:

Adresse: RUE JULIEN-D'ANDRIMONT 7/015, 4000 LIEGE

Code EAN:

Numéro compteur: 1SAG3100650142

Cabine haute tension privée: Non

Type d'installation: unité d'habitation

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3 ou 8.4.4)

Date de la réalisation de l'installation: Avant 01/10/1981

Informations contenu contrôle: Néant

Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

N° Rapport: 0349-240312-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Direction générale de l'Energie

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: 3 x 400V + N

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: XVB - Section: 4 x 6 mm²

Type d'électrode de terre: Piquet de terre

Nombre de tableaux: 2

Valeur nominale de la protection du branchement: 27A

Type de coupure générale: 4P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

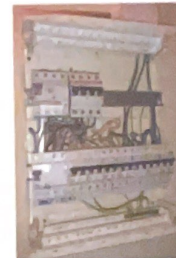
Nombre de circuits: 8 (réserve inclus)

DESCRIPTION:

Voir schémas unifilaires et plans de position

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 300 mA type A, circuit
(s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 30 mA type A, circuit
(s) protégé(s): Voir schémas
nombre : 1



Réf. rapport du contrôle de conformité: pas d'application

Localisation des canalisations souterraines: pas d'application

Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 12 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 200 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

Néant

N° Rapport: 0349-240312-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:
Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616
RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Direction générale de l'Energie

Conclusion du contrôle:

1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 12/03/2049
- Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0349 p.o. du directeur technique
12/03/24 16:41

Référence aux prescriptions réglementaires:

1. Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu:

- d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
- de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique, soient en tout temps observées;
- de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
- de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
- d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
- de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.

N° Rapport: 0349-240312-02

VMA - 65.04



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Maatschappelijke zetel / Siège social:
Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616
RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com